

Prix du patrimoine – 5 sept. 2020 - Discours de G. Richard, président de la Fondation du Bois de Chênes

Madame la Présidente de la section vaudoise de Patrimoine suisse,  
Monsieur le représentant d'Europa Nostra,  
Monsieur le Préfet,  
Mesdames, Messieurs,

« La belle endormie d'un livre de contes », c'est ainsi que certains nommait la ferme-château du Bois de Chênes où nous nous trouvons. Elle constituait pourtant le centre de toute une économie basée sur l'élevage, l'agriculture, la sylviculture et l'énergie hydraulique. La lecture des anciens plans permet de mesurer l'intérêt stratégique de la maison.

En poursuivant l'histoire, c'est en 1953 que l'Armée convoitait le Bois de Chênes pour y implanter une place de tirs. Face à la mobilisation de la population pour la protection du site, une convention est signée en 1961 entre la commune de Genolier et l'Etat de Vaud en faveur d'un droit de superficie pour 50 ans. Finalement, c'est en 1966 que l'Etat procède formellement au classement du site en créant une réserve naturelle.

Entre 2009 et 2011, au moment de la dénonciation de la convention par l'Etat, les collectivités publiques et les milieux proches de la nature se sont penchées sur le futur du Bois de Chênes. Après concertation, les participants se sont prononcés pour le scénario « Pôle de biodiversité », mais avec un gros point d'interrogation : que faire de la ferme ?

En 2014, la commune de Genolier crée la Fondation du Bois de Chênes pour une durée de 50 ans, avec pour objectifs de valoriser et de préserver son environnement naturel, et de coordonner les différentes activités sur le site.

Puis en 2015, la commune de Genolier et l'Etat de Vaud signent pour une durée de 50 ans une convention de réserves forestières, dont la gestion est reprise par la fondation.

Une grande partie du budget d'investissement d'un montant total de 5,335 millions a été utilisée pour la restauration du patrimoine bâti classé. **J'aime à relever ce point essentiel, c'est que pour la fondation le patrimoine bâti et le patrimoine « nature » forment un tout mis au bénéfice des acteurs présents sur le site** : des écoliers aux chercheurs avec des locaux et du matériel mis gracieusement à disposition ; s'y ajoute un abri pour les promeneurs, deux logements, des salles de réunions qu'il est possible de louer tout comme la grange en été, ainsi que la réserve forestière couvrant quelque 140 hectares.

Même si le coût de l'argent n'est pas très élevé aujourd'hui, l'objectif de la fondation reste : zéro emprunt. A ce jour, il nous manque encore 100'000.- francs ou moins de 2% du plan d'investissement.

Afin d'assurer une participation à la gestion du domaine et une surveillance du site, ainsi qu'à accueillir le public, la fondation a engagé deux intendants avec un taux d'activité de 20% chacun.

Si la fondation a été très occupée par la recherche de fonds et le suivi des travaux, elle a participé en parallèle activement à la mise en place d'un plan de gestion nature pour les 10 prochaines années. Sous l'égide de notre fondation deux commissions complètent l'organisation sur le site ; l'une concernant la biodiversité et l'autre l'information.

Les dons et subventions que nous avons pu recueillir nous ont permis de commencer les travaux en août 2017 et de les terminer deux ans plus tard avec un **budget respecté**. L'inauguration a eu lieu le 5 septembre 2019, soit il y a **juste un an** !

Et, quelques mois après avoir coupé le ruban de l'inauguration, la Fondation du Bois de Chênes et nos architectes ont reçu deux excellentes nouvelles, l'une de la Section vaudoise de Patrimoine suisse et l'autre d'Europa Nostra. Il s'agissait de deux prix décernés pour la restauration exemplaire de la ferme-château du Bois de Chênes et de la réhabilitation de l'ensemble du domaine.

Nous sommes très honorés de ses distinctions. Merci à la Section vaudoise de Patrimoine suisse et Europa Nostra de leur reconnaissance très appréciée par toutes celles et tous ceux qui ont accompagné ce projet situé au milieu d'une des plus grande réserve de plaine en Europe.

C'est également le moment de **réitérer** nos remerciements à nos partenaires financiers, petits et grands ; et à nos différents contacts dans les Services de l'Etat. Merci à la commune de Genolier.

**MERCI** encore aux architectes et aux entreprises pour la qualité de leur travail et la collaboration efficace avec pour objectif de restaurer, tout en respectant la substance historique... et le budget !

C'est grâce à vous tous que nous avons réussi cette réalisation qui nous permet de poursuivre ce magnifique projet et d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Georges Richard Président de la Fondation du Bois de Chênes Genolier,  
5 septembre 2020